

Monsieur Alain ROUSSET
Président de la Région Nouvelle Aquitaine
14 Rue François de Sourdis
33 077 Bordeaux Cedex

N/R : DC.CG.N° 20/93

Marennes, le 27/03/2020

Monsieur le Président,

La crise sanitaire qu'affronte notre pays est d'une ampleur exceptionnelle et affecte toute notre économie.

La lutte contre le développement de l'épidémie de coronavirus sera pour nous tous la priorité des prochaines semaines.

Dans ce contexte si particulier, notre secteur d'activité reste fortement mobilisé pour tenter d'assurer l'alimentation de nos concitoyens en produits de la mer frais dans le respect des gestes barrières. A ce titre, nous apprécions d'ailleurs les démarches engagées par l'AANA et souhaitons pouvoir nous y inscrire pleinement.

Malgré tout, après une dizaine de jours de confinement, la situation est extrêmement préoccupante puisque la filière accuse une baisse des ventes supérieure à 80 %.

Nos entreprises doivent en effet faire face à la fermeture complète de la restauration et aux difficultés d'accès à de très nombreux rayons marée de la GMS.

La fermeture des dégustations arrivent au moment où la saison devait attaquer pleinement et apporter la trésorerie attendue pour la suite de l'année.

De plus, les habitudes alimentaires des Français, confrontés au confinement, ne favorisent pas actuellement la consommation de nos produits alors même qu'ils sont source de bienfaits nutritionnels et qu'ils font partie des aliments de première nécessité.

La toute récente annonce de l'interdiction des marchés alimentaires et de tous les points de vente isolés ou mobiles qui demeuraient un circuit de vente précieux pour nos TPE, constitue un nouveau coup dur commercial.

En dépit de ces extrêmes difficultés, la spécificité des contraintes de l'activité de production (cycle d'élevage d'une durée de trois à cinq ans) oblige les entreprises à continuer leur travail pour assurer la croissance et la survie des huîtres et l'entretien des concessions.

Faute de pouvoir être écoulés, les stocks évoluent défavorablement et bloquent le développement des juvéniles.

Or, ces coûts structurels ne sont pas financés eu égard à l'absence de recettes depuis le début de l'année, puisque ce cataclysme intervient, faut-il le rappeler, après une chute générale des ventes catastrophique en début d'année du fait de la crise Norovirus.

Si notre profession reste animée de la volonté de maintenir l'effort de production qui lui est demandé et de ne pas baisser les bras elle ne pourra faire face seule sans soutien.

Aussi, si nous nous félicitons des annonces faites par le gouvernement au sujet du report des échéances de taxes et impôts, celles-ci sont encore largement insuffisantes et trop souvent complexes à mettre en œuvre par les professionnels. Les reports d'emprunts génèrent en effet des coûts élevés, l'activation des mesures de chômage partiel est difficile d'accès et les reports de charges ne viendront soulager que très temporairement des trésoreries exsangues.

Par ailleurs, la couverture des pertes d'exploitation par les assurances sont malheureusement exclues.

Pour ces raisons, le Comité National de la Conchyliculture vient de solliciter auprès du Ministre de l'agriculture et de la pêche, une annulation des taxes, impôts, charges sociales et des redevances domaniales.

Au regard des perspectives de reprise d'activité, qui ne pourront intervenir avant l'été prochain, ces exonérations sont sollicitées pour la durée d'un semestre.

Est également demandé à Monsieur le Ministre, de négocier avec nos partenaires européens afin de permettre l'utilisation optimale et massive des fonds européens prévus par la politique commune des pêches, via le FEAMP et non consommés à 50 %, en décloisonnant les diverses mesures éligibles actuelles qui ne correspondent plus à la situation présente.

Des dispositifs additionnels et complémentaires ont été annoncés par les Régions. Nous vous serions extrêmement reconnaissants de bien vouloir nous communiquer l'ensemble des mesures que vous comptez mettre en œuvre en Nouvelle Aquitaine et auxquelles les entreprises conchyliques pourront faire appel.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président du CRC Charente-Maritime
Daniel COIRIER



Le Président du CRC Arcachon Aquitaine
Thierry LAFON

